

## EFFET D'AUBAINE !

Nos « élites » s'en donnent à cœur joie pour organiser le chaos!

A commencer par le PDG de Radio France.

En voie de bunkerisation, il se retranche derrière son bilan, les audiences et sa gestion économiste. Il continue, s'accrochant à son fauteuil, à proclamer sa bonne foi en dépit de sa lourde

condamnation, pour favoritisme, en première instance à une peine de 12 mois de prison avec sursis et à 20 000€ d'amende.

Interjetant appel il est de fait juridiquement encore présumé innocent. Un second jugement devrait intervenir dans une douzaine de mois.

Ses rapports avec les tutelles et l'Etat, étalés dans la presse, sont désormais devenus exécrables.

La Ministre de la Culture, le gouvernement, et le chef de l'Etat, pour qui l'audiovisuel est la «honte de la République», convoquent la «République exemplaire» pour intimor au condamné et au CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) de tirer les conséquences de la première décision de justice. C'est au minimum un acte caractérisé d'ingérence dans les attributions du CSA censé, par la loi, agir en toute indépendance...

Cette promptitude à se saisir de l'effet d'aubaine que constitue la fragilisation du patron de Radio France n'abuse personne. Cela s'inscrit opportunément dans le projet de big bang, tant annoncé par l'exécutif, pour l'audiovisuel public. Deux scénarios inespérés pour le pouvoir :

- La démission ou la révocation de Matthieu Gallet ouvrirait une période, 6 à 7 mois, de vacance de la présidence opérationnelle de l'entreprise.
- L'arrivée d'un petit nouveau, ou nouvelle, à la tête de Radio France, nommé(e) en « toute indépendance » (sic) par le CSA, (instance sans doute soucieuse de son propre avenir), avec une feuille de route orientée sur l'exécution des basses œuvres, ravirait sans doute le Président «philosophe» de la République.

Les perspectives sont réjouissantes pour notre démocratie avec un audiovisuel redimensionné à la baisse, économies obligent, et des contenus répondant aux canons macroniens. La griserie du dédagisme voudrait s'étendre au service public de l'audiovisuel et à ses valeurs. Car bien au-delà de ses dirigeants, qui n'ont eu de cesse d'appliquer avec toujours plus de zèle des plans d'économies gouvernementaux successifs aux effets délétères tant pour les contenus que pour les conditions de travail, ce sont les fondamentaux des missions qui sont menacés de disparition.

Le destin personnel des dirigeants d'entreprise n'est pas un enjeu. Quelle que soit la décision du CSA, qui devrait intervenir le 31 janvier prochain, le maintien ou la sortie de Matthieu Gallet, face à la réforme qui s'annonce, avec un Ministère de la Culture inconsistant, les offensives de Bercy et de l'Elysée toujours plus agressives et méprisantes, nous allons devoir, à Radio France, nous battre pour défendre : les emplois, l'intégrité de l'ensemble des chaînes et des formations musicales permanentes, les missions de proximité du Réseau France Bleu et de l'ensemble des radios locales, la production en interne, l'indépendance de l'information, la qualité des contenus et leur diversité, l'impertinence, la création, l'amélioration des conditions de travail sérieusement malmenées à ce jour.

Paris, le 23 janvier 2018

**Il faudra une réaction des salariés à la hauteur de ces enjeux.**